



ORDRE DE MALTE
FRANCE

NOS ACTIONS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

L'ORDRE DE MALTE FRANCE *

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 26 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.



Une présence en France
et à l'international dans

26

pays d'Afrique, d'Asie
et du Moyen-Orient



350 000

personnes
soutenues



Un budget
de

82

millions d'euros

dont plus de 14 millions d'euros
issus de la générosité du public

1 969

salariés



11 200

bénévoles

et participants à
nos actions



En France : 14 établissements
médico-sociaux et sanitaires,
2 centres d'hébergement



110 délégations territoriales.
(Lutte contre la précarité,
aide aux réfugiés et aux migrants...)



En Afrique et au Moyen-Orient : 13 hôpitaux et maternités,
2 centres de formation et d'actions de secours
et 158 dispensaires soutenus dans le monde ;



33 unités départementales
d'intervention de secourisme



En tant qu'association à but non lucratif, notre force d'agir est entre vos mains !
Nos actions dépendent en grande partie de la générosité du public.

ACTIONS EN FRANCE

dans 110 délégations territoriales

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ



ALLER AU-DEVANT DES PLUS FRAGILES

Sur l'ensemble du territoire français, les équipes de l'Ordre de Malte France se rendent au-devant des personnes isolées, en situation de grande précarité et en profonde détresse. Français, comme migrants, notre association met tout en œuvre pour leur apporter une écoute, des soins et un accompagnement personnalisé à travers des maraudes sociales et/ou médicalisées, mais aussi grâce à des dispensaires, des distributions de repas ou de colis alimentaires, des petits déjeuners, etc. Les solutions sont sans cesse réadaptées pour sortir les personnes les plus vulnérables de leur souffrance.



75 500

repas, soupes, petits déjeuners distribués



7 500

actes de soin réalisés



Plus de 22 000

personnes en situation de précarité rencontrées



Près de 5 500

réfugiés et migrants accompagnés

“ Ce qui m’a touché en rencontrant Alban et Mathilde, c’est d’abord leur sourire et leur simplicité. Il devait faire 5°C cette nuit-là, mais tout d’un coup leur chaleur m’a enveloppé. Alban a soigné ma blessure au pied, ils m’ont offert une soupe, un café... J’étais habitué à ma solitude, isolé, désespéré. Ils ont gagné ma confiance petit à petit. Ils m’ont alors parlé d’un hébergement sur une péniche de l’Ordre de Malte France. J’ai fini par m’en sortir, comme d’autres d’ailleurs. Et je viens même d’avoir un travail. ”

Hervé, 56 ans, rescapé de la rue.

SECOURISME



UN ACTEUR NATIONAL DE RÉFÉRENCE

Nos secouristes, logisticiens et formateurs bénévoles participent aux opérations de secours en soutien des services publics dans le cadre des plans d'urgence, par délégation de service public, lors de gardes avec le SAMU et les pompiers et lors de la mise en sécurité de grands rassemblements de personnes (dispositif prévisionnel de secours).

Ils participent également à la formation du grand public aux gestes qui sauvent et au PSC1.



33

unités départementales d'intervention



Plus de 1 370

secouristes et logisticiens



Plus de 10 500

interventions de secours

PRIVILÉGIER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Les professionnels de nos établissements médico-sociaux et sanitaires soignent et accompagnent des personnes, jeunes ou moins jeunes, fragilisées par la maladie, l'âge ou le handicap.

Dans nos 14 structures, la prise en charge personnalisée allie dimension thérapeutique, bien-être et ouverture à la vie sociale.



14

établissements
médico-sociaux
et sanitaires



865

places et lits



1 502

personnes
accompagnées



874

salariés

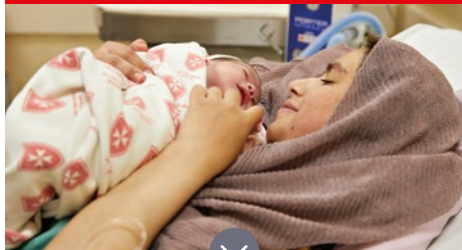
MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE



ACTIONS À L'INTERNATIONAL

dans 26 pays

PROTECTION DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT



PLUS DE 60 % DE LA CAPACITÉ HOSPITALIÈRE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE EST DÉDIÉE AUX MÈRES ET À LEURS ENFANTS.

En Afrique, la quasi-totalité des maternités sont aujourd'hui labellisées niveau 2, indication qu'elles possèdent un service de néonatalogie pouvant accueillir des enfants grands prématurés. En Palestine, la maternité de l'Hôpital de la Sainte-Famille, à Bethléem, reste une référence pour les naissances prématurées dans la région. A Madagascar, le Pavillon Sainte Fleur a renforcé son dispositif auprès des femmes souffrant de fistule obstétricale.



13 hôpitaux et maternités



947 salariés à l'étranger



158 structures de soins aidées



2 centres de formation et d'actions de secours

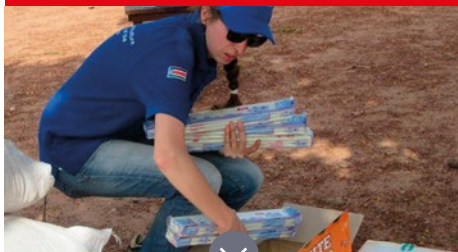
SANTÉ



GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS DES PLUS FRAGILES ET DES PLUS ISOLÉS, À TRAVERS LA STRATÉGIE AVANCÉE

Les activités de santé à l'étranger permettent aux populations les plus pauvres d'accéder à des soins de qualité : soins hospitaliers, lutte contre les grandes endémies (notamment la lèpre) et la malnutrition, ophtalmologie...

SECOURS ET URGENGE



INTERVENIR AUPRÈS DES POPULATIONS SINISTRÉES

L'Ordre de Malte intervient, directement avec ses propres moyens, ou via Malteser International, son corps de secours d'urgence, partout dans le monde pendant les crises sanitaires (comme celle qu'a entraînée la propagation du Covid 19), lors de catastrophes naturelles, conflits armés, crises humanitaires, urgences quotidiennes, etc. L'organisme soutient aussi des projets de reconstruction et de réhabilitation en vue d'un développement à long terme.

ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS



REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES

Maraudes, distributions de repas, accompagnement de résidents, collectes, quêtes... Vous pouvez vous engager dans nos actions auprès des personnes fragilisées par la vie, selon votre temps, vos compétences, vos souhaits et les besoins locaux.

- Renseignez-vous sur les activités de votre département auprès de votre délégué. Retrouvez ses coordonnées sur www.ordredemaltefrance.org (Rubrique : Engagez-vous)

FAITES UN DON

- En ligne, sur l'espace sécurisé du site internet de l'Ordre de Malte France.
- Par chèque bancaire, à l'ordre de « Ordre de Malte France », 42, rue des Volontaires – 75015 Paris

- **Contact donateurs :**
Corinne Chollet - 01 45 20 93 07
don@ordredemaltefrance.org

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 75% du montant de votre don, dans la limite de 1 000 €. Au-delà de ce seuil, le taux d'abattement est de 66% (dans la limite de 20% de votre revenu imposable, plafond sous réserve de modification).

FAITES UN LEGS OU UNE DONATION

Vous pouvez choisir de léguer votre patrimoine, de désigner l'Ordre de Malte France comme bénéficiaire partiel ou total de votre assurance-vie ou de faire une donation d'un bien mobilier ou immobilier, en perpétuant ainsi votre soutien.

- **Contact legs :**
Vincent Lazzarin – 01 70 22 46 72
v.lazzarin@ordredemaltefrance.org

DEVENEZ PARTENAIRE

Rejoignez les entreprises qui nous ont fait confiance et contribuez à répondre aux grands défis humains d'aujourd'hui et de demain. Engagez-vous à nos côtés dans des actions de solidarité, de secours ou de santé, en France ou à l'international.

- **Contact partenariats :**
service.partenariats@ordredemaltefrance.org

Tout don effectué à l'Ordre de Malte France vous donne droit à un reçu fiscal imputable directement de l'impôt sur les sociétés. Deux plafonds possibles, soit à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, soit à 10 000 €.

Ordre de Malte France
42, rue des Volontaires - 75015 Paris

- ☎ 01 45 20 80 20
- @ contact@ordredemaltefrance.org
- 🌐 www.ordredemaltefrance.org
- f www.facebook.com/ordredemaltefrance
- 🐦 twitter.com/Malte_France
- 📷 instagram.com/ordredemaltefr